NOUVELLE SÉRIE
No. 47

Circulaire au Clerge

Evêché de Rimouski, 22 août 1881

1o. *Retraite annuelie empêchée ; -2o. Rapport annuel et contributions ;—3o. Œuvre des tabernacles.—4o. Ste. Anne.*

Bien chers Collaborateurs,

I. Nous voici arrivés à l'époque où chaque année j'avais le bonheur de vous voir réunis en grand nombre auprès de moi, et où tous ensemble nous méditions sur nos devoirs et les obligations de notre sublime état, et nous nous renouvelions dans la sainteté de notre vocation. Cette fois, nous sommes privés de cette consolation par suite de la calamité du 5 avril, qui nous a tous frappés au cœur. Pour ma part, je vous l'avoue, cette interruption de la retraite pastorale rouvre toute grande la plaie que m'a faite ce pénible événement. Quand le Seigneur dans sa miséricorde daignera-t-il venir à notre secours et nous aider à réparer ce désastre ? Je l'ignore ; mais il me semble que nous pouvons hâter ce moment par nos supplications et celles de nos fidèles. Recommandez donc cette intention à Dieu au saint autel, et proposez-la

aux prières de l'Archiconfrérie du St. Cœur de Marie, de vos diverses associations pieuses, et des enfants du catéchisme et des écoles.

II. Je me flatte que vous allez être tous bien exacts, Messieurs, à me transmettre votre rapport annuel *d'ici à la fin du mois*, ainsi que les comptes des chapelles, et les contributions de vos paroisses et missions aux différentes œuvres diocésaines, particulièrement la Société de St. François de Sales et la Propagation de la Foi. Durant ma dernière visite pastorale j'ai parlé presque partout de ces deux œuvres importantes, et j'ai tâché de ranimer et d'accroître le zèle à les soutenir. Secondez-moi de toutes vos forces, je vous en conjure, bien aimés Collaborateurs : il y va des intérêts les plus chers de la Religion. Si vous voulez vous en donner la peine, vous pouvez facilement doubler le nombre des associés.

Rappelez-vous l'appel chaleureux que vous a fait dernièrement M. le Directeur diocésain de la St. François de Sales, dans une Circulaire spéciale.

III. La Sœur Marie du Saint Sacrement, de la Congrégation de N. D. de Montréal, Directrice de l'Œuvre des Tabernacles, m'envoie la liste des prêtres du diocèse qui se sont agrégés à cette belle œuvre. Je vois par cette liste, qui contient 43 noms, que 10 seulement n'ont pas d'arrérages. Il serait grandement désirable que tous s'empressassent de payer l'année courante, avec les années passées au nombre de 2, 3, 4, 5, et même 8. Je verrais aussi avec beaucoup de plaisir ceux qui ne font pas encore partie de l'œuvre,

s'y agréger, afin d'en accroître les revenus, et par là même le bien qu'elle opère. En 1880, elle a pu assister 72 paroisses et missions pauvres dans 16 diocèses différents. Dans celui de Rimouski, 8 églises ou chapelles ont ainsi reçu des dons. J'en ai reçu moi-même cet été pour nos missions pauvres du linge et quelques ornements pour une valeur de plus de $48 : c'est fort encourageant, comme vous voyez.

La bonne Sœur me fait cette remarque : " Il sera nécessaire de me faire connaître les noms et adresse des Messieurs qui s'agrègeront, afin que je puisse les inscrire dans les registres et leur adresser un billet d'agrégation. " Et elle ajoute : " Je favoriserai chaque diocèse dorénavant d'après l'intérêt avec lequel on répondra à ce nouvel appel. " Vous voyez donc que nous sommes tous intéressés à ce que les contributions soient plus abondantes en faveur de cette magnifique association ; nous avons tout à y gagner, *do ut des*.

IV. J'ai appris avec la plus vive consolation combien ont été nombreux cet été les pèlerins à notre humble sanctuaire de Ste. Anne de la Pointe-au-Père, et combien y ont obtenu de grâces signalées par l'intermédiaire de la Mère de la Ste. Vierge. Des paroisses entières s'y sont rendues avec leur pasteur à leur tête (et ce sont bien là les pèlerinages les plus fructueux), en dépit de la distance, des travaux pressants, et du temps ou des chemins peu propices. Quel spectacle édifiant donnent ces fidèles, animés d'une foi si ardente, d'une confiance si entière ! A combien d'en-

tre eux ne peut-on point adresser cette parole de l'Evangile : " *Fides tua te salvam fecit !*"

Mais permettez-moi de vous adresser deux avis là-dessus : 1o. Veuillez donc avertir vos paroissiens qui désirent faire un pèlerinage, de se confesser autant que possible *avant* de partir, comme le chapelain ne peut entendre un si grand nombre de pénitents, qui arrivent pour la plupart le matin même : c'est ce qui se fait au reste généralement dans les autres lieux de pèlerinage.—2o. Engagez de plus fortement vos paroissiens à faire *généreusement* leur offrande au modeste sanctuaire et au prêtre qui le dessert : c'est ce qui se pratique encore partout ailleurs, et ce qui paraît bien juste.

Ce que je dis ici de la Pointe-au-Père, je le dis également de Ste. Anne des Monts et de Ste. Anne de Ristigouche.

Croyez, bien aimés Collaborateurs, à mes sentiments les plus dévoués.

† JEAN Ev. DE St. G. DE RIMOUSKI.